



inFOcom

Elections Cap'Orange

Février / Mars 2017

L'année 2017 débute avec de nouvelles élections. Mais attention, celles-ci ne concernent que les détenteurs d'actions Orange.

Pourquoi ? Lisez avec intérêt ... la gestion de vos actions, et donc de votre argent, est - maintenant - entre vos mains !!

Agir pour ne pas subir ...

▪ Les Fonds d'Epargne Salariale Orange

Orange possède plusieurs Fonds d'Epargne : Evolutis, Equilibris, Cap'Orange ...
Chacun de ces Fonds est géré par son propre Conseil de Surveillance.

▪ Les Conseils de Surveillance chez Orange

Que font-ils ?

Les Conseils de Surveillance influent sur la gestion des fonds, et ainsi, veillent sur votre argent. Ils peuvent poser des questions (avec réponses obligatoires) et proposer des résolutions à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Quelle est leur composition ?

Aujourd'hui, chaque Conseil de Surveillance (hors celui de Cap'Orange) est composé de :

- 5 sièges pour les membres désignés par les Syndicats
- 5 sièges pour les membres désignés par la Direction

Exception : Conseil de Surveillance Cap'Orange

En 2015, et pour la 1^{ère} fois dans l'histoire d'Orange, ont eu lieu des élections pour la composition du Conseil de Surveillance :

- **8 sièges pour les membres élus par les salariés actionnaires**
- 4 sièges pour les membres désignés par les Syndicats
- 4 sièges pour les membres désignés par la Direction

Par cette élection, Orange se conformait à la Directive Européenne du 11 juillet 2007 sur le droit des actionnaires, et aux Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, imposant une gouvernance majoritaire des salariés dans les Fonds d'Epargne Salariale.

▪ De Cap'Orange « historique » à Cap'Orange « toutes actions »

Depuis cette année, le fonds Cap'Orange rassemble toutes les actions Orange détenues par les personnels (et anciens personnels) dans le PEG (Plan Epargne Groupe) d'Orange.

Ainsi, les 120 390 détenteurs de parts du fonds Cap'Orange ont la possibilité, via ces élections, d'agir sur les 4,97% de capital que représentent ces fonds.

▪ Voter pour la liste AASGO soutenue par FO Com, c'est ...

- Choisir les candidates et candidats présentés par la liste de l'**AASGO** (Association Actionariat Salarié Groupe Orange)
- Choisir la seule association qui a la légitimité historique et le sérieux nécessaire pour défendre exclusivement les intérêts des salariés actionnaires et l'avenir de l'Entreprise
- C'est aussi choisir une organisation qui ose et agit

Modalités pratiques ...

- **Qui est concerné** : les porteurs de parts du FCPE Cap'Orange : 1 part = 1 voix
- **Modalités du vote électronique** : à partir du **28 février**, réception par courrier du code et mot de passe
- **2 mars 2017** : push mail avec les professions de foi des listes
- **Période de vote** : du 6 mars 9h00 au 15 mars 14h

La Solidarité
au service de tous!



AASGO

Association Actionnariat Salarié
Groupe Orange

ÉLECTION du Conseil de Surveillance du FCPE Cap'Orange du 6 au 15 mars 2017

Cap'Orange et Orange Actions fusionnent !

Le FCPE Cap'Orange devient le seul FCPE d'actionnariat salarié du Plan d'Épargne Groupe. Il regroupera 5% des actions d'Orange, et représente 8% des droits de vote en Assemblée Générale des actionnaires.

Le futur conseil de surveillance de ce FCPE Cap'Orange élargi sera composé pour **50% de représentants élus** par vous, les porteurs de parts (8 sièges titulaires sur 16), de 25% de membres désignés par les organisations syndicales représentatives, et de 25% de représentants de la Direction.

Depuis des années, l'AASGO agit auprès de la Direction du Groupe pour que les actionnaires salariés et retraités soient directement décideurs au sein des conseils de surveillance des fonds en actions Orange. Cette élection est donc **une belle reconnaissance du travail de l'AASGO : si vous pouvez voter aujourd'hui, c'est grâce à notre action.**

Qui sont les électeurs ?

Tous les porteurs de parts du FCPE Cap'Orange, les actifs comme les anciens salariés.
Par ailleurs, c'est la première fois que **des retraités porteurs de part ont le droit de vote !**

MODE DE SCRUTIN
Vote électronique à 1 tour sans
procuration, **1 part = 1 voix.**

L'AASGO demande aux électeurs de confirmer et d'amplifier le résultat des dernières élections, qui l'ont conduit, avec 57 % de voix obtenues, à la présidence du conseil de surveillance de Cap'Orange 2014.

[CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Nos succès et nos actions

- La montée au capital d'Orange de l'actionnariat salarié pour peser sur la gouvernance et la protection de l'entreprise
- Une **décote et un abondement des souscriptions** lors d'augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés
- L'**attribution d'actions gratuites en nombre égal pour tous les salariés**
- Un **dividende majoré pour les actionnaires les plus fidèles, salariés et retraités**
- La **perception du dividende par les porteurs de parts** sans qu'il soit investi d'office en actions Orange (part D)
- La **réintroduction d'une tranche réservée pour les salariés** et les anciens salariés lorsque l'Etat cède des actions (Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances)

Qui sommes-nous ?

L'AASGO entre dans sa 21^{ème} année d'existence, elle est la **plus ancienne et la plus importante des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés chez Orange** ; l'AASGO défend les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et oriente l'action de la Direction d'Orange **dans l'intérêt de tous**. Elle est **indépendante** de toute organisation politique ou syndicale. Animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne, l'AASGO informe régulièrement et de manière objective, les 130 000 actionnaires salariés d'Orange.

L'AASGO est membre de la FAS, Fédération nationale Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés, et participe à ses travaux dans les domaines législatifs mais aussi de la gouvernance et du benchmark annuel.

Parmi nos soutiens

- **L'ACSED** (Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants du Groupe Orange) forte de ses valeurs - confiance, respect, solidarité -, engagée de longue date dans la promotion de l'actionnariat salarié et la défense en toute indépendance des actionnaires salariés du Groupe Orange, apporte son soutien à l'AASGO pour cette élection.
- **La CFDT Orange** soutient la liste présentée par l'AASGO et partage la nécessité d'un salariat-actionnaire fort, représenté par des collègues compétents, portant des valeurs d'émancipation et de justice sociale et soucieux du bon développement de l'entreprise.
- **FOcom**, soucieux de la légitimité et de la responsabilité des associations historiques de personnels, apporte son soutien aux candidates et candidats présentés par l'AASGO. FOcom est persuadé qu'ils sauront défendre au mieux l'intérêt des salariés et anciens salariés actionnaires ainsi que l'Entreprise Orange face à ses détracteurs.

Suivez le fil [twitter](#) (@canalAASGO) et retrouvez sur notre [site Web](#) (www.aasgo.org) les analyses de nos experts.



AASGO nos candidats

Des femmes et des hommes d'Orange d'horizons variés,
engagés au service de la démocratie actionnariale



Marc MAUCHE
DO Normandie Centre



Guy SALZIGER
DO IDF



Luc MARINO
IMT Blagnac



Nadia ZAK CALVET
DFG Bordeaux



Saida MERINI
CXMB Paris



Philippe CHARRY
DO IDF



Christian DE RUBERCY
IMT Technocentre Chatillon



Nathalie PAUWELS
OBS SCE St Denis



Olivier PAON
DO IDF



Catherine RENÉ
OBS SCE St Denis



Marie-Hélène JUILLARD
DCG Noisy le Grand



Elisabeth SAUBADU
SG DJ Paris



Philippe HALLAERT
DO Ndf AD



Hajer TEBOURBI
DOIDF UIA



Alain CHENAL
OF DF Arcueil



Pascal VIEVILLE
DO Est UI Alsace Lorraine

CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS

Suivez le fil [twitter](#) (@canalAASGO) et retrouvez sur notre [site Web](#) (www.aasgo.org) les analyses de nos experts.